

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article4240>



**« Lorsqu'il s'agit d'arbitrer
entre intérêts économiques et
protection de la nature, l'Etat
de droit se fait tout à coup très
discret »**

Date de mise en ligne : lundi 7 avril 2025



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

En matière environnementale, il est fréquent de voir des décisions de justice ne pas être appliquées ou des préfets prenant des arrêtés afin de les contourner. Des atteintes au pouvoir judiciaire qui se font souvent dans l'indifférence générale, relève dans sa chronique Stéphane Foucart, journaliste au « Monde ».

Stéphane Foucart Le Monde (site web) dimanche 6 avril 2025